

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation du Conseil Municipal et d'affichage : 13 janvier 2025

Présents : 9

Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 janvier à dix-huit heures, les membres du conseil municipal de la commune de Queaux se sont réunis dans la salle du conseil, sous la présidence de Mme Gisèle JEAN, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Gisèle JEAN, Didier NIQUET, Joël MESMIN, Catherine PAPILLIER, Michel THEVENET, Thierry PERROT, Marion RIBARDIERE, Michel MASSE, Arlette DEVILLE,

Formant la majorité des membres en exercice

Étaient absent(e)s excusé(e) : Hugues MANESSE a donné pouvoir à Gisèle JEAN
Jean SOUCHAUD a donné pouvoir à Catherine PAPILLIER

Étaient absent(e)s : Armelle PAGEAUT, Lesley KOOLMAN

Secrétaire élu : Didier NIQUET

OBJET : CONVENTION D'ADHESION A L'AGENCE DES TERRITOIRES 86

L'annexe à la convention d'adhésion à l'Agence des Territoires de la Vienne permet de définir le ou les services que la collectivité décide de retenir et engage les deux parties pour l'exécution et le paiement des prestations

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DONNE son accord à la mise à jour de l'annexe
- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, les jour mois et an ci-dessus

Pour extrait conforme,
Le Maire, Le secrétaire,
Gisèle JEAN, Didier NIQUET



AR Prefecture

086-218602035-20250120-D2025_007-DE
Reçu le 23/01/2025
Publié le 23/01/2025